CASSAGNAS

Nous poursuivons nos visites des anciennes paroisses aux alentours du Pompidou en changeant de vallée, à Cassagnas dont les limites de la commune jouxtent celles de Barre.
Extraits de « Notes historiques sur les paroisses des Cévennes comprises dans le Diocèse de Mende » par l'Abbé Achille Foulquier Tome I page 285 (1906), et des monographies des instituteurs de la commune de Cassagnas en 1862 et 1874, en italique (Archives Départementales de la Lozère AD48, Cassagnas, monographies).

Etymologie de Cassagnas:
L'étymologie du nom pourrait être Cassagno dont le radical Casse, est synonyme en langues locales de chêne, chênaie. Dans notre Lozère, par exemple, les noms de Cassagnas, Cassagnes, Castagnols et Chassagnes auraient la même origine.
Certains dérivent le mot Cassagnas du latin. Pour eux, le village aurait été primitivement la villa de Cassaniato ou Cassanu ». Il est ainsi désigné dans le procès-verbal de l'enquête de 1307, concernant les propriétés royales, dans le diocèse de Mende. Serait-ce l'explication la plus plausible ?
M. Numa Rouzier, instituteur de la commune de Cassagnas à l'école des Crozes en 1874, précise : Le village de Cassagnas, d'après d'anciens titres, s'appelait St Pierre del cap del Sagnas, d'où peut dériver Cassagnas (Voir AD48).

Internet : cprama.com

Seigneurie de Cassagnas:
Il ne paraît pas que Cassagnas ait possédé de château féodal, ni de seigneurs résidants. La seigneurie de ses terres appartenait, dans le XIV siècle, aux barons de Barre.
Cependant, il existe sur le territoire de la commune les vestiges d'une vieille maison féodale. Elle était située vers le Nord Ouest, sur le versant méridional du Bougès, au hameau actuel de Chavanon. On aperçoit encore quelques-unes de ses murailles. Certains auteurs pensent que ce fut là le berceau de la famille des de Chavanon, qui donna à l'église un saint, en la personne de St Pierre de Chavanon, fondateur, en 1062 de l'abbaye de Ste-Marie-de-Pébrac, en Auvergne.

St Pierre de Chavanon est né en 1007 à Langeac et décédé en 1080 (voir note en fin de document).
La famille de Chavanon, d'origine cévenole, se serait ramifiée dans le diocèse de Clermont et dans celui du Puy. Cette dernière branche aurait, à ce qu'assurent communément les historiens, produit l'illustre et saint fondateur de Pébrac.

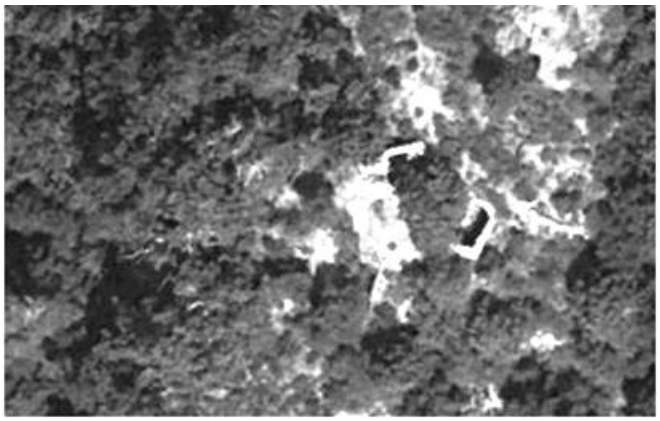
Les ruines du château de Chavanon, par géoportail

M. Brunuel (?) et M. Boudon, respectivement instituteurs de la commune de Cassagnas école de Cassagnas et école des Crozes bas en 1862, précisent : Dans la commune de Cassagnas on remarque les ruines d'un ancien château qui existait à Chavanon ou Chabanon du temps du régime féodal bâti sur un grand rocher. Ce château était surmonté d'un fanal ou phare qui correspondait au château de Terre Rouge ou Castellas, non loin de Barre et au château de Chamblac dans la commune de Saint Privat.
La légende prétend que ce château était autrefois habité par une dame qui se donnait le plaisir de torturer les paysans des environs, ses vassaux ; ceux-ci lassés par les souffrances se saisirent de la châtelaine, la clouèrent dans un tonneau garni de pointes en dedans et la précipitèrent du haut du rocher où le château était bâti.

L'instituteur des Crozes Bas, M. Boudon indique en 1862 que la châtelaine « ayant fatigué ses vassaux par des impôts… », mais en 1874 son successeur au Crozes Bas M. Numa Rouzier, précise : « laquelle animée d'un esprit parait-il, encore plus mauvais que ses ancêtres qui rouaient vif leurs vassaux, et qui faisait subir toute sorte de tortures à ceux-ci, ces malheureux se saisirent de leur suzeraine, la clouèrent dans un tonneau et la précipitèrent sans pitié au fond de l'abîme. C'est ainsi que s'anéantit la race de tyrans du château de Chavanon, le monument fut démoli et de ce château fort, il ne resta bientôt que quelques vestiges que l'on peut voir encore aujourd'hui.
M. Numa Rauzier, instituteur aux Crozes en 1874 précise : Il existe aussi près du hameau du Pradal quelques vestiges des ruines d'un autre château, mais on ignore complètement l'époque pendant laquelle ce château était habité et celle où il a été détruit.
Sur le serre de Fontbonne, contrefort de la montagne du Bougès, terroir de Crozes, on remarque aussi les ruines d'un ancien château connu sous le nom de Castel Antic…

La paroisse de Cassagnas

Concernant la paroisse, le bénéfice prioral de Cassagnas passa successivement en diverses mains. En 1051, Richard et son fils Guillaume, fondateurs, selon toute apparence, du bénéfice en question, donnèrent celui-ci au monastère de Saint Victor de Marseille.
Un siècle plus tard, d'après une bulle d'Adrien IV donnée en 1156, l'église St Pierre de Cassagnas dépendait de l'abbaye de Cendras, dans le diocèse de Nîmes.
En 1299, le prieuré de Cassagnas se trouvait uni à la mense épiscopale. L'évêque de Mende, Guillaume Durand II, désirait alors acquérir le prieuré de St Martin-de-Lansuscle ainsi que ses dépendances, les chapellenies de St-Guillaume de Fontanilles (voir billet n°13) et St-Clément de Montmars (voir billet n°8), afin d'avoir un point d'appui au centre des Cévennes de son diocèse. Mais ces bénéfices appartenaient aux moines de Cendras. Le prélat en proposa l'échange à ces derniers contre d'autres bénéfices. Guillaume Jourdan, abbé de Cendras, rassembla ses religieux, le 24 juillet 1299, à l'effet de délibérer sur cette proposition. Les moines demandèrent en retour du prieuré de St-Martin et de ses annexes, le prieuré de St-Jean-du-Chambon-de-Dèze et la rectorie ou vicairie de St Pierre de Cassagnas.
Ces conditions furent jugées exagérées, le prieuré du Collet étant d'un grand rapport. Pour en finir, l'abbé et les moines de Cendras, par acte du 15 janvier 1300, acceptèrent l'église de St-Privat-de-Vallongue au lieu de l'église du Collet, et la rectorie de Cassagnas, avec charge pour eux de payer à l'évêque de Mende une redevance annuelle de trente livres de cire ou de 50 sols.
Depuis lors jusqu'à la Révolution, les deux prieurés de St-Privat-de- Vallongue et de Cassagnas furent des biens mouvants de l'Abbaye de Cendras.

L'abbaye de Cendras

L'abbaye de Cendras ne parait pas remonter au delà du Xe siècle. Primitivement, elle eut pour patron St Loup, évêque de Troyes, et par la suite Notre-Dame et St-Martin. Ce dernier vocable est resté jusqu'à la Révolution.
L'abbaye de Cendras fut longtemps soumise à la juridiction des évêques de Nîmes. La bulle d'Adrien IV, en 1156, la rangea parmi leurs possessions. Deux siècles plus tard, par bulle du 15 juillet 1366, Urbain V soumit l'abbaye de Cendras à celle de Saint Victor de Marseille.
L'abbé de Cendras avait le privilège de la crosse et de la mitre. Il possédait la suzeraineté des deux rives du Gardon et avait le titre de prieur de St Hilaire de-Brethmas. Il était collateur de plusieurs bénéfices, de St-Paul-la-Coste entre autres. L'église d'Alais était aussi sous sa dépendance et y resta jusqu'en 1742, époque où le pape Sixte IV l'érigea en Collégiale.
Divers autres bénéfices relevaient de l'abbaye de Cendras.
D'après la bulle précitée d'Adrien IV, elle possédait, dans le diocèse de Mende, **l'église de Notre-Dame de Vallée-Française avec la chapelle de St-Roman de Tousque, l'église de St-Martin de-Lansuscle avec les chapelles de St Guillaume de Fontanilles (voir billet n°13) et St-Clément de Montmars (voir billet n°8), et l'église de St Pierre de Cassagnas.**
Au mois de décembre 1702, les Camisards de la troupe de Cavalier s'emparèrent du monastère de Cendras et l'incendièrent après l'avoir pillé.
A mois d'août de l'année suivante, Cavalier reparut devant l'Abbaye pour la saccager et la brûler encore. Elle ne fut désormais qu'une ruine qu'on ne chercha plus à relever, et la conventualité fut abolie de fait en attendant qu'elle le fut de droit.
Les quelques religieux échappés à la mort se partagèrent les revenus de la mense conventuelle et vécurent en simples particuliers dans les environs.

En 1745, il n'y avait plus que quatre religieux, que l'état de ruine des bâtiments empêchait de vivre en communauté et d'observer les règles monastiques.
Aussi, de concert avec le Roi, qui était collateur de l'abbaye, l'évêque d'Alais décida d'éteindre la mense conventuelle, les places monacales et les offices claustraux pour en unir les revenus au Séminaire-Collège d'Alais, après la mort des titulaires actuels.
Cette extinction et cette union s'opérèrent par ordonnance épiscopale du 5 juin 1749.

Les Prieurs de Cassagnas
La liste des anciens prieurs de Cassagnas offre un petit voyage en Cévennes concernant leurs diverses origines : Le Pompidou (l'abbé Jean Tournemine), Le Bousquet de la Barthe, Les Balmes, Molezon, Saint Laurent de Trèves, Saint Germain de Calberte…
Nous citerons le plus ancien prieur de Cassagnas et de St-Privat-de-Vallongue, dont nous avons recueilli le nom, qui est Pons de Monrond, moine de Cendras, cité au XIVème siècle, et le dernier curé Guillaume Batifol qui était encore à Cassagnas lorsque la Révolution éclata. En 1791, il refusa le serment constitutionnel et resta dans sa paroisse. Aux jours mauvais de la Terreur il y trouva des asiles sûrs et une hospitalité généreuse auprès de quelques familles protestantes.
La paroisse de Cassagnas n'a pas survécu à la révolution.

Monographie des instituteurs,
Le 21 mai 1874, par l'instituteur de Cassagnas M. Jean Louis Rauzier
L'emplacement d'une ancienne église et d'un ancien cimetière se voit dans le village de Cassagnas près du domaine dit : Clastres, qui avait dû être un cloître et plus tard un presbytère. L'église fut démolie à l'époque des guerres religieuses, elle fut reconstruite de 1710 à 1715 aux frais de la communauté ; un nouveau presbytère fut aussi bâti à cette époque. L'église et le presbytère furent vendus comme biens nationaux en 1793 et achetés par des particuliers. Le presbytère qu'on appelle encore aujourd'hui la Cure est actuellement habité par Vier Felix, cultivateur. L'église fut achetée pour le prix de trois cent francs. En 1831 les matériaux de cette église ont été vendus pour servir à la construction du temple protestant. Le cimetière est resté jusqu'à ce jour propriété communale, mais il ne sert plus, depuis longtemps, à la sépulture des morts, chaque famille possède un lieu particulier destiné à la sépulture de chacun de ses membres.
M. Numa Rauzier, instituteur aux Crozes en 1874 précise : L'église et le presbytère furent vendus comme biens nationaux et achetés par des particuliers lesquels vendirent les matériaux à la commune, qui serviront de 1835 à 1840 à la construction du temple protestant. L'emplacement appartient actuellement à Jean Louis Rauzier, instituteur. Quant au cimetière, il fut acheté par la commune et est resté propriété de la commune et sert aujourd'hui de foiral.

Le temple
La commune est majoritairement protestante. La construction de son temple, élevé avec les matériaux de l'église démolie et presque sur son emplacement, à l'Ouest du village, remonte à 1832.

Le temple, portail d'entrée (photo 2025).

Les camisards
Jean Cavalier avait parmi ses ancêtres Guillaume de Malafosse (1510-1555), seigneur de Chavanon, né à Saint Flour du Pompidou, fils de Pierre Antoine de Malafosse, seigneur de Chavanon, né et décédé à Saint Flour du Pompidou.
Pierre Sequier dit « Esprit », était cardeur de laine au village du Magistavols, paroisse de Cassagnas. Esprit Séquier était, dit l'Ouvreleul, « un homme d'un visage noir, maigre, long, n'ayant point de dents supérieures, condamné dans sa jeunesse à être pendu, et aux galères pour ses larcins, concubinaire de Catherine Roux. »

Remarque : Ce n'est pas ainsi qu'il est décrit dans l'histoire des camisards, où il est présenté comme un prophète, époux de Anne Atger (mariage en 1685 à Molezon), né en 1650, décédé brulé vif à Pont de Montvert en 1702.

Notes :
La gare
Cassagnas avait l'avantage d'être desservi par le chemin de fer de Florac à Sainte Cécile d'Andorge (ligne construite en 1908, ouverte le 24 juillet 1909, fermeture de 31 mars 1968), et du chemin suivi en 1878 par le célèbre écrivain écossais, Robert Louis Stevenson, auteur de « Voyage en Cévennes avec un âne ».

L'ancienne gare du village a été transformée en gîte étape au bord de la Mimente, pour tous les amoureux de la nature (Espace Stevenson).

La gare vers 1930

La gare / espace Stevenson (photographie 2025)

Chemins, par JL Rauzier instituteur de Cassagnas en 1874 :
En 1874, la commune de Cassagnas ne possédait aucune voie de communication carrossable. La route nationale 107bis était en cours de construction ainsi que deux chemins vicinaux.*

(*) Officiellement, la création, de cette route nationale, définie comme étant la route de Florac à Alais est datée du 15 mai 1869. On note qu'en 1874, elle est dite en cours de construction.

Le chemin de Barre à Pont de Montvert passe par le village de Cassagnas et le hameau de Currières et traverse l'un et l'autre, la montagne du Bougès au Nord de la commune. Un ancien chemin dit Draye se trouve à l'est de la commune près du hameau du Pradal et traverse la commune du sud au nord. Ce chemin est suivi par les troupeaux du Languedoc lorsqu'ils vont passer l'été sur les montagnes de la Lozère.
Les traces d'un ancien chemin, dit de traverse, se trouve à l'est de la commune ; ce chemin joignait les deux chemins royaux de Florac à Alais et de Mende à Alais, c'est ainsi que l'indiquent d'anciennes cartes du pays du Gévaudan.

Saint Pierre de Chavanon (www.catholique-lepuy.fr) :
Né à Langeac dans une famille noble aux alentours de 1007-1009, Pierre de Chavanon se consacra à Dieu dès son plus jeune âge, si l'on en croit Étienne, chanoine de Pébrac, lequel écrivait vers 1120 : Devenu archiprêtre de Langeac, Pierre connut une telle réputation de piété et d'éloquence, que l'abbesse des Chazes lui confia la réforme spirituelle de son monastère. Dom Jacques Branche, prieur de Pébrac au XVIIIe siècle et auteur de la vie des Saints et des Saintes d'Auvergne rapporte des miracles qui se produisirent lors de la réforme des Chazes : entre autres il rendit la vue à une femme aveugle par simple imposition d'eau bénite.
Pierre de Chavanon se vit ordonner en songe par son saint patron de restaurer l'église de Pébrac. Il gagna le village en 1062, la veille de Noël. L'évêque de Clermont, dont dépendait Pébrac à l'époque, l'encouragea et lui donna l'habit de chanoine régulier de Saint Augustin.
Des dons en églises et en terres permirent au nouveau prévôt de reconstruire l'église et d'agrandir les bâtiments. À sa mort, le 8 septembre 1080, il est responsable d'une vingtaine de prieurés : Polignac, Vieille-Brioude, Saint-Ilpize, Saint-Georges-d'Aurac, La Mothe... Il fut enseveli dans l'église.
Santo subito : La ferveur populaire le canonise rapidement et sa fête est fixée au 9 septembre. Son tombeau est rapidement l'objet d'une dévotion populaire En 1097, le pape Urbain II érige l'église de Pébrac en abbaye dont les prieurés s'étendent sur les diocèses de Viviers et de Rodez.
Désertée par les religieux augustins à la Révolution, l'abbaye a connu depuis, bien des vicissitudes. L'association des Amis de Pébrac et de la vallée de la Desges créée en 1980 a engagé la restauration de l'ensemble abbatial.